



Challenge Michelet

Dossier de partenariat

47e édition

20 au 24 mai
2019 à Lyon

Sommaire

01.	Le challenge Michelet – – – – –	1
02.	La Protection judiciaire de la jeunesse – –	3
03.	Libres ensemble ! – – – – –	4
04.	Les disciplines sportives – – – – –	7
05.	L'animation du challenge Michelet – –	8
06.	Le parrain et les personnalités de l'événement – – – – –	9
07.	La ville et les sites sportifs – – – – –	10
08.	Le financement du challenge Michelet	11
09.	Les types de partenariats et leurs contre parties – – – – –	12
10.	Le challenge 2018 dans les médias – –	13
11.	Les contacts – – – – –	14

01

Le challenge Michelet

Le challenge Michelet est l'une des 8 manifestations nationales organisées chaque année par la Protection judiciaire de la jeunesse. Créé en 1972 par Henry Bailly, en hommage à Edmond Michelet, résistant de la seconde guerre mondiale et ministre de la justice de 1959 à 1961, il réunit plus de 300 mineurs dans le cadre d'épreuves sportives.



Plus de 300 adolescents et une centaine d'encadrants pour une semaine de rencontres et de partage



Chaque année, au mois de mai, en lien avec l'association nationale Edmond-Michelet/Henry-Bailly, la Protection judiciaire de la jeunesse, par l'intermédiaire de l'une de ses neuf interrégions, organise cette manifestation éducative et sportive nationale.

Pour sa 47e édition, le challenge Michelet se tiendra, **du 20 au 24 mai 2019**, au sein de la direction interrégionale de la PJJ Centre-Est, plus précisément **à Lyon**.

Des valeurs sportives et citoyennes

Cette manifestation vise à réunir des adolescents en difficulté, autour d'un événement qui véhicule les valeurs nobles du sport.

La direction de la Protection judiciaire de la jeunesse s'appuie depuis de nombreuses années sur le média sportif comme outil éducatif facteur d'insertion sociale et professionnelle.

Il permet de travailler l'esprit d'équipe, l'estime de soi, le respect des règles de vie. Il est également un support pour la prévention des conduites à risques et la promotion de la santé.

Dans l'objectif d'une insertion durable, les éducateurs de la PJJ travaillent, tout au long de l'année, sur ces aspects avec les jeunes dans le cadre de leur suivi éducatif et judiciaire.

Le sport, vecteur d'insertion et d'inclusion des adolescents sous main de justice



En France, le code du sport (article L. 100-1) prend en compte le rôle sociétal de celui-ci en identifiant « les activités physiques et sportives comme un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale ».

Le sport est ainsi reconnu comme facteur d'insertion et de cohésion sociale, et les pratiques sportives sont sources d'épanouissement et d'engagement personnel. Il permet de rechercher un équilibre physique et psychologique.

Les jeunes accompagnés par la Protection judiciaire de la jeunesse sont demandeurs d'activités sportives. La pratique sportive leur renvoie souvent une image valorisante d'eux-mêmes dont ils manquent parfois cruellement dans d'autres domaines.

Une semaine sportive, culturelle et de recueillement

Pendant une semaine, dix délégations (neuf délégations interrégionales et une délégation belge), regroupant environ 320 jeunes et 100 éducateurs,

se rencontrent autour de différentes disciplines sportives :

- Touch rugby,
- football,
- basketball,
- athlétisme,
- natation
- cross-country.

Au-delà des épreuves sportives, la semaine est rythmée par un « **village animation** ». Les jeunes peuvent participer à diverses activités de bien-être, culturelles, manuelles et physiques. Il s'agit là de leur permettre de faire de nouvelles découvertes, partager des moments et échanger avec les adultes.

La semaine est également marquée par la participation des adolescents à une cérémonie commémorative en l'honneur d'Edmond Michelet et Henry Bailly.

Henri Bailly déclara au sujet du Challenge Michelet: « Pour réussir il faut comprendre, se donner un but et donner le meilleur de soi ».



02

La Protection judiciaire de la jeunesse

La Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) est une des six directions du ministère de la justice dont la mission est de coordonner et de mettre en oeuvre la justice des mineurs. La direction de la PJJ compte 9 directions interrégionales, dont la DIR Centre-Est, située à Lyon.



140 272 jeunes
suivis en 2017

dont **10 888**
en Centre-est

9000
professionnels

217
structures du secteur
public

Le champ d'action de la PJJ s'étend de la conception des normes et des cadres d'organisation de la justice des mineurs, à leur mise en œuvre opérationnelle et leur évaluation.

Plus concrètement, la PJJ contribue à la rédaction des textes concernant les mineurs délinquants ou en danger ; apporte aux magistrats une aide à la décision ; met en œuvre les décisions des tribunaux pour enfants dans ses structures de placement et de milieu ouvert ; assure le suivi éducatif des mineurs détenus ; contrôle et évalue l'ensemble des structures publiques et habilitées qui suivent des mineurs sous mandat judiciaire.

La Direction interrégionale Centre-Est

Elle épouse les contours de la région Auvergne-Rhône-Alpes et est elle-même composée de six directions territoriales (DT), dont la DT Rhône-Ain basée également à Lyon.

Chaque direction territoriale est constituée de services et établissements qui assurent la prise en charge éducative des mineurs confiés, tant en milieu ouvert, placement ou encore insertion.

Au quotidien, les professionnels de la PJJ mènent des actions d'éducation, d'insertion sociale, scolaire et professionnelle au bénéfice des jeunes sous mandat judiciaire, pénal ou civil, et de leur famille.

03

Libres ensemble !

Plus qu'une compétition sportive, le challenge Michelet transmet des valeurs de respect, de dépassement de soi et de «vivre ensemble». C'est pourquoi, cette année, le thème choisi, «Libres ensemble !», les met en avant, y ajoutant la notion de liberté, chère au territoire qui l'accueille.



47^{ème} Challenge Michelet
du 20 au 24 mai 2019 LYON



La Liberté par l'histoire régionale

La ville de Lyon fut un haut lieu de la Résistance. Les troupes allemandes entrent pour la première fois dans la ville le 19 juin 1940. Le 22 juin 1940, le Maréchal Pétain signe l'armistice avec l'Allemagne. La France se retrouve alors divisée en deux zones et les forces d'occupation se retirent dans la zone nord. Refusant la défaite, des mouvements vont naître et ainsi créer la Résistance. Un journal clandestin, «Le Coq enchaîné», est créé à Lyon pour mobiliser les français et inciter à combattre l'ennemi.

Alors que la traque des juifs s'intensifie, la Wehrmacht envahit la zone libre. Lyon est à nouveau occupé le 11 novembre 1942. Afin d'unifier les mouvements de la Résistance d'une France totalement occupée, Jean Moulin crée le Conseil National de la Résistance et les Mouvements unis de la Résistance à Lyon, le 26 janvier 1943.

Suite aux débarquements alliés, les détenus de la prison Montluc sont exécutés. La Résistance riposte et déclenche l'insurrection de Villeurbanne. C'est le 3 septembre 1944 que les troupes du général Brosset libèrent Lyon.

Jean Moulin, héros de la Résistance

Nommé plus jeune préfet de France en mars 1937, il devient préfet d'Eure et Loir en 1939 et se trouve à Chartres lorsque les troupes

allemandes pénètrent dans la ville de Lyon. Le 17 juin, il refuse de signer un document produit par les allemands accusant à tort les troupes sénégalaises de l'Armée française de massacres sur les populations civiles. Brutalisé et séquestré pour cette rébellion, il préfère se trancher la gorge plutôt que de subir ce déshonneur et ces menaces.

Il évite de peu la mort et sera relâché. Il apprend la naissance de noyaux de Résistance dans la zone sud et se rend à Londres où le général de Gaulle lui confie la mission d'unifier les différents mouvements et d'en faire une armée secrète des forces française libres placée sous ses ordres. En novembre 1942 a lieu la première réunion des Mouvements Unis de la Résistance. Le général de Gaulle le charge également de créer le Conseil National de la Résistance. Jean Moulin est arrêté par la Gestapo lors d'une réunion à Caluire. Il sera torturé et incarcéré. Il mourra à Metz lors de sa déportation.

La liberté d'expression par le cinéma

Savant autodidacte, Louis Lumière, aidé de son frère Auguste, a contribué aux progrès de la photographie et inventa, en 1895 à Lyon, le Cinématographe. Plus qu'une machine, il donna naissance à l'un des arts majeurs du XX^e siècle, le cinéma.



Si nous revenons au sport, il est difficile de ne pas évoquer les travaux des frères Lumière dans l'évolution et la médiatisation du mouvement sportif. Le sport moderne est né en même temps que la société victorienne en Angleterre et que l'industrialisation de ce pays. Ce mouvement, devenu progressivement

un spectacle, a pu profiter de la diffusion d'images et de films dès 1908. Ainsi, de nombreux sportifs ont pu véhiculer des messages, notamment sur la lutte contre les discriminations et le racisme, et défendre leur liberté (Jesse Owens, Tommie Smith, etc).



Se recueillir ensemble

Dans le cadre du challenge, chaque année, l'association Edmond Michelet - Henry Bailly organise une cérémonie aux monuments aux morts en souvenirs des déportés et résistants.

L'ensemble des délégations y est présent pour se recueillir et commémorer toutes les formes de lutte pour la Liberté.

Ensemble pour la liberté

Qui n'a jamais entendu l'expression « *ma liberté s'arrête là où celle des autres commence* » ?

Voici la même citation selon l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 : « *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque Homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits.* »



«Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres.» - Nelson Mandela



Plus récemment, Nelson Mandela affirmait : *«Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres»*. Cette citation résume bien le thème et l'esprit souhaités pour ce 47^e challenge Michelet : *«Libres ensemble !»*

Parce que l'une des missions de la protection judiciaire de la jeunesse demeure la socialisation des adolescents pris en charge, ce thème renvoie d'abord aux notions d'esprit d'équipe, de volonté d'être et de vivre ensemble pendant une semaine. L'idée de responsabilité est également centrale : être responsable de ses actes envers autrui, se respecter, respecter la liberté des autres et leurs différences.

Ce thème recouvre enfin, en clin d'oeil à ceux des deux éditions précédentes, les notions de solidarité et de résistance : se souder et faire les efforts ensemble pour gagner sa liberté.

La liberté de se dépasser

Le dépassement de soi est avant tout l'exploration du champ des possibles et de l'atteignable, en dehors de ce qui nous paraît réaliste, des limites du concevable.

Qui commande ? Le physique, bien sûr mais avant tout le mental. Le corps a toujours eu des limites plus élevées que celles que notre mental nous attribue. Nous n'utilisons, en effet, au maximum, uniquement entre 35 et 50% de la totalité du potentiel du muscle.

Plus on tente de repousser ses limites, de gagner au niveau mental, plus des mécanismes vertueux se mettent en place. Ce dépassement est l'occasion de se réaffirmer et de gagner en estime de soi. Des valeurs se retrouvent au cœur de l'effort physique, telles que le courage, la résistance, la détermination, la volonté, l'ambition, la réussite.

Le dépassement de soi, c'est aussi :

- La maîtrise des émotions pour en faire une force, gérer les pensées parasites et le stress ;
- Le sentiment de réussite, de satisfaction, de prise de conscience de son potentiel ;
- L'amélioration de l'attention, de la concentration et de la mémorisation ;

Et enfin, une transformation physique réelle et durable : *«Anime sana in corpore sano !»*

04

Les disciplines sportives

Chaque année, le challenge Michelet voit les différentes délégations se rencontrer dans le cadre de six disciplines sportives, pour lesquelles la mixité et l'esprit d'équipe sont à l'honneur. En alternance avec l'escalade, la natation sera au programme de cette 47e édition.



La mixité et l'esprit d'équipe à l'honneur tout au long de la semaine



Les dix délégations se rencontreront dans le cadre des six disciplines sportives suivantes, réparties sur les cinq jours du challenge :

- **Touch rugby** : cette discipline est inscrite au programme depuis 2017, avec des équipes mixtes composées de 2 filles et 3 garçons.
- **Football** : épreuve masculine organisée en deux poules de qualifications dont les vainqueurs seront qualifiés pour la finale.
- **Basketball** : épreuve féminine avec le même système de qualification que le football.

Une nouveauté 2019 : le 4x100m mixte

- **L'athlétisme** : il s'agit d'un moment phare du challenge Michelet. On y retrouve les trois disciplines habituelles (épreuves de sauts, de lancers et courses) avec une nouveauté en 2019 : le 4X100m mixte (2 filles, 2 garçons).
- **La natation** : épreuve individuelle, collective et même mixte avec le 4X50m mixte.
- **Le cross-country** : 4 kms pour les garçons, 2 kms pour les filles. Les résultats individuels impactent aussi le classement par équipe. Traditionnellement, plusieurs personnalités institutionnelles y participent également.

05

L'animation du challenge Michelet

Le challenge Michelet, ce n'est pas simplement une addition d'épreuves sportives. C'est avant tout une semaine de partage, de découvertes, d'échanges et d'apprentissages. Le village animation est, à ce titre, le coeur de l'événement, dont la cérémonie d'ouverture est également un moment fort.



Un espace ouvert sur la culture, le bien-être, la créativité et la citoyenneté.

Une cérémonie d'ouverture qui rassemble

Le lundi 20 mai 2019 au matin, le 47^e challenge Michelet sera officiellement ouvert. Pour la cérémonie d'ouverture, toutes les délégations seront présentes, ainsi que le parrain ou la marraine de l'événement et l'ensemble des partenaires institutionnels, privés et associatifs. Une représentation scénique devrait aussi surprendre jeunes et adultes avec les «Pokemon Crew» !

Un village animation au coeur de la plaine des jeux de Gerland

Le village animations constitue le coeur de la manifestation. Cet espace accueille les partenaires autour de stands et d'animations itinérantes. Afin d'attiser la curiosité et l'esprit critique des jeunes, plusieurs activités seront organisées durant la semaine autour, notamment, de :

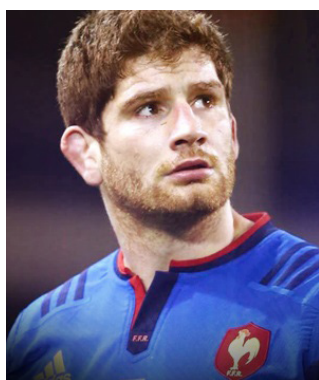
- La gastronomie régionale,
- la santé et le bien-être,
- la culture,
- les activités manuelles,
- la sécurité routière,

Avec, bien sûr, en toile de fond, le thème de cette 47^e édition, «Libres ensemble !».



Le parrain et les personnalités de l'événement

Pour cette 47e édition, le challenge Michelet pourra compter sur un parrain de premier plan : l'ex-international français de rugby, Pascal Papé. D'autres sportifs et personnalités du monde du sport, issus de la région, viendront également à la rencontre des mineurs sur cette semaine de rencontres, tel que l'ancien sélectionneur des Bleus, Raymond Domenech.



Pascal Papé, un parrain de coeur

Pascal Papé est né le 5 octobre 1980 à Lyon. Il fut rugbyman professionnel évoluant au poste de deuxième ligne de 2003 à 2017 et membre de l'équipe de France de 2004 à 2015 (65 sélections en bleu dont 14 capitannats). Il a remporté 4 tournois des six nations (dont deux grands chelems) et a été finaliste de la Coupe du Monde en Nouvelle-Zélande en 2011.

Sa carrière en club : Pascal Papé commence le rugby à l'âge de 13 ans au sein du club de Givors dans le Rhône. Il passe ensuite au CS Bourgoin-Jallieu (2001-2006) où il devient professionnel en 2002 et où il côtoie notamment Sébastien Chabal et Lionel Nallet. Il fera une saison au Castres Olympique avant de partir au Stade Français jusqu'à la fin de sa carrière (2007-2017).

L'après carrière : Pascal Papé est vice-président de la Fédération française de Rugby depuis 2016, aux côtés de Bernard Laporte. Il est actuellement directeur du

centre de formation du Stade Français Paris et participe aussi aux recrutements du club et à la détection des talents. Il est enfin président du Stade Olympique de Givors, son club formateur.

Une jeunesse difficile

En 2016, il publie son autobiographie « Double Jeu », où il révèle aux yeux de tous qu'il ne s'est pas toujours appelé Pascal Papé. « *Mes forces de joueur de rugby viennent de mes faiblesses d'homme* », indique-t-il.

Il y aborde notamment sa naissance, puisqu'il est né d'un père inconnu et d'une mère souffrant de troubles psychologiques. Il évoque la malnutrition et les violences subies durant les premiers mois de sa vie, puis son adoption. Il retient aussi, même s'il n'est pas né sous une bonne étoile, qu'« *on peut quand même essayer de la faire briller, que tout n'est pas déterminé dans une vie* ».

Raymond Domenech et plusieurs personnalités sur la semaine

La semaine sera rythmée par la présence de plusieurs sportifs et personnalités du sport, dont Raymond Domenech lors de la cérémonie de clôture. De quoi ravir jeunes et adultes.

07

La ville et les sites sportifs

Haut lieu de la gastronomie française depuis toujours, la ville de Lyon, deuxième agglomération de France avec ses 1,3 millions d'habitants, n'en est pas moins une grande ville sportive, avec de très nombreux clubs et associations, mais également de grands champions. Le challenge Michelet bénéficiera d'installations de premier plan pour cette 47e édition.

Située entre l'Europe du Nord et du Sud, au cœur du sillon rhodanien, la région lyonnaise a de tout temps constitué un lieu de passage, un point de rencontres et d'échanges. Une position qu'elle confirme dans de nombreux secteurs, et qui fait de l'agglomération lyonnaise la capitale de la région Auvergne-Rhône-Alpes, mais aussi une métropole européenne.

Sport et gastronomie

Grande ville de la gastronomie, Lyon est aussi connue pour ses spécialités et ses fameux bouchons lyonnais. Paul Bocuse, grand chef étoilé qui nous a quittés en 2018, a fortement contribué au rayonnement international de la ville en matière de tradition culinaire.

Côté terrains, l'ancienne capitale des Gaules est aujourd'hui une grande ville sportive. Elle dispose pour cela de nombreux atouts :

- 1ère ville européenne pour son système de vélo libre-service (vélo'v).
- 550 clubs sportifs.
- 6 équipes jouant au plus haut niveau parmi lesquelles l'Olympique Lyonnais féminin et masculin, le LOU Rugby ou l'ASVEL basket.



Des installations sportives centrales et adaptées

Toute cette activité sportive offre un maillage exceptionnel d'infrastructures. Pour cette 47e édition du challenge Michelet, la ville de Lyon met ainsi à disposition une partie de ces équipements, qui seront les théâtres des olympiades, à savoir :

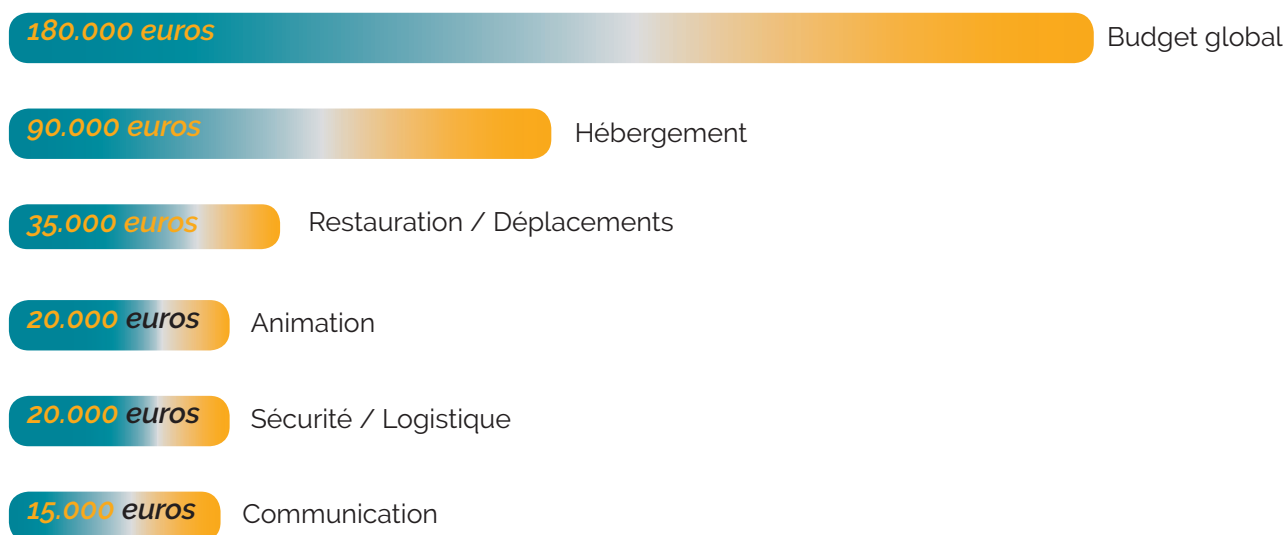
- La plaine des jeux de Gerland pour le football, le touch rugby, le basket et le cross. Cet espace accueillera également le village animations.
- Le stade Balmont, à La Duchère, pour les épreuves d'athlétisme.
- La piscine Tony Bertrand, au cœur de l'agglomération, en bord du Rhône, pour la natation.

08

Le financement du challenge Michelet

L'organisation du challenge Michelet nécessite un budget d'environ 180.000 euros, financé à hauteur de 145.000 euros par la Protection judiciaire de la jeunesse. Nous avons besoin de vous pour contribuer à la réussite de cet événement majeur à destination d'adolescents en difficultés.

Le budget du challenge Michelet



Les partenaires déjà engagés dans le projet

Plusieurs partenaires, institutionnels et privés, s'engagent d'ores et déjà pour la réussite de la manifestation, à différents niveaux : Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfecture de région, DDCS, DRJSCS, CROS Auvergne-Rhône-Alpes, UCPA Formation, OL Fondation, LOU Rugby, APF, ANPAA, SUAPS Université Lyon 2, AG2R La Mondiale, etc.

09

Les types de partenariats et leurs contreparties

Les besoins en matière de partenariat sont de deux ordres : en terme d'échanges (matériel, alimentation, etc.) et financiers. Les contreparties pourront être déterminées au cas par cas.

Les partenariats «Echanges» et le mécénat

Plusieurs besoins sont repérés en terme de dotations matérielles et alimentaires pour la semaine du challenge Michelet, par exemple :

- **Dotations alimentaires :** boissons, goûters, barres énergétiques, yaourts, etc.
- **Dotations matérielles :** pour le sport (maillots, ballons, chronomètres, chasubles, etc.) et les animations (structures gonflables, animations diverses, goodies, etc.).

Les partenariats «Financiers»

Afin d'assurer une organisation optimale de l'événement, un soutien financier est sollicité.

Il est à préciser que tout partenariat financier fait l'objet d'une déduction fiscale. Pour exemple, pour une participation financière de 1000 euros, la part déductible d'impôts s'élève à 600 euros.

Les contreparties

Elles seront déterminées avec vous au cas par cas afin d'assurer une visibilité pertinente à votre structure. Par exemple :

- Mise à disposition d'un espace sur le village animation
- Présence du logo sur l'affiche de l'événement et les différents supports de communication
 - Invitation pour le gala de clôture
 - Etc.

10

Le challenge Michelet 2018 dans les médias

Comme chaque année, le challenge Michelet a été particulièrement relayé dans les médias en 2018 à Rennes (Ouest-France, France, etc.). Avec en points d'orgue, la visite de Nicole Belloubet, Garde des Sceaux, et de plusieurs personnalités du monde du sport, dont l'ex-sélectionneur national de football Raymond Domenech. Gageons que l'édition 2019 sera également médiatique !



« Le challenge Michelet veut donner l'envie de franchir d'autres portes aux jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse » (Ouest-France, 29 mai 2018)

« Pour Raymond Domenech, c'était important d'être présent au challenge Michelet : "Quand on me l'a proposé il y a quelques mois, j'ai dit oui. Ce sont des gamins qui ont besoin de se rapprocher de la société. La vie est belle et la passer entre quatre murs, ce n'est pas un cadeau. S'ils peuvent se sortir de ça, c'est merveilleux" » (Ouest-France, 31 mai 2018)

« A Rennes, la Garde des Sceaux vient féliciter les jeunes en difficulté » (Ouest-France, 1er juin 2018)



Melissa Plaza et Jean-Marc Morneck



11

Les contacts

Pour tout échange relatif au challenge Michelet, merci de contacter :

- **Jérémy Mouchel**,
chargé de projet,
au 06.23.67.64.12
ou par mail :
jeremy.mouchel@justice.fr.

- **Arnaud Fontaine**,
chargé de communication
DIRPJJ Centre-est,
au 06.70.28.11.12
ou par mail :
arnaud.fontaine@justice.fr



47^{ème} Challenge Michelet
du **20** au **24 mai 2019** **LYON**

*Direction territoriale de la Protection
judiciaire de la jeunesse Rhône-Ain*
«Le Clip» - BP 3075 - 2 rue Moncey -
69397 Lyon Cedex

*Direction interrégionale de la
Protection judiciaire de la jeunesse
Centre-est*

*75 rue de la Villette - BP 73269 -
69404 Lyon Cedex 03*

